

Déclaration : La sénatrice Galvez s'engage à continuer ses efforts en faveur de la *Loi sur la finance alignée sur le climat* malgré la prorogation

Ottawa, le 9 janvier 2025 – La première session de la 44^e législature s'est terminée le 6 janvier 2025, lorsque le Premier ministre Justin Trudeau a prorogé le Parlement. Par conséquent, le [projet de loi S-243](#), la *Loi sur la finance alignée sur le climat* (LFAC), est mort au feuillet.

J'ai introduit la LFAC le 24 mars 2022, après avoir identifié des lacunes importantes dans les politiques de finance durable du Canada. Il était clair à l'époque, et il l'est encore aujourd'hui, que nous n'atteindrons jamais nos objectifs climatiques sans la participation pleine et proactive du secteur financier. L'[objectif](#) de ce projet de loi était d'aligner les activités des institutions financières fédérales et d'autres entités réglementées par le gouvernement fédéral sur la question primordiale de l'intérêt économique et public que représente la réalisation de nos engagements en matière de climat. Il visait à réaliser des progrès opportuns et significatifs en vue de préserver la stabilité à la fois du système financier et du système climatique. Elle reconnaît les risques systémiques que pose à tous les secteurs de l'économie le fait de ne pas aligner les flux financiers sur les engagements climatiques.

La LFAC a été élaborée après [consultation](#) de douzaines d'experts nationaux et internationaux en matière de finance durable et de climat. Elle bénéficie du [soutien](#) de 120 organisations d'un océan à l'autre et de députés de quatre des cinq partis représentés à la Chambre des communes. Après avoir été renvoyée au [Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie](#) en juin 2023, l'étude du projet de loi a commencé en novembre 2023, mais le projet de loi est finalement resté bloqué en comité au début de mai 2024 jusqu'à ce qu'il soit retiré du Feuilleton plus tôt cette semaine.

La nécessité d'aligner les institutions financières du Canada sur les engagements climatiques est plus grande que jamais. Depuis l'introduction de la LFAC, le Bureau du surintendant des institutions financières a publié la [ligne directrice B-15](#), qui énonce les attentes du BSIF en matière de gestion des risques liés au climat, et le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a publié ses [Normes canadiennes d'information sur la durabilité](#). Le gouvernement fédéral a également dévoilé son projet d'élaboration d'une [taxonomie verte et de transition](#) qui fournirait aux investisseurs des lignes directrices en matière d'investissement durable. Cependant, le Canada reste à la traîne. Des pays comme le [Royaume-Uni](#) et les [États-Unis](#) ont déjà légiféré pour rendre obligatoire la divulgation d'informations sur le climat pour un grand nombre de leurs institutions financières, et l'[Union européenne](#) a adopté un nouveau cadre pour la divulgation d'informations sur les facteurs ESG.

Je reste déterminée à lutter pour un système financier durable, inclusif et équitable. Je salue le travail accompli par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes au cours de son étude sur les [impacts climatiques et environnementaux liés au système financier canadien](#), y compris sa recommandation au [ministre de l'Environnement et du Changement climatique](#) et à la [ministre des Finances](#) que le Canada réforme son système financier pour l'aligner sur les

Communiqué de presse

Sénatrice Rosa Galvez



engagements climatiques, en citant la LFAC et en déclarant qu'elle « fournirait elle-même un cadre réglementaire rigoureux basé sur la science pour réaliser des plans de transitions et rapports de progrès annuels et qui répondrait aux préoccupations d'écoblanchiment autour de l'action climatique ». J'invite le Comité à poursuivre son important travail dans le domaine de la finance durable, alors que je continue à plaider en faveur d'un système financier aligné sur le climat.

Liens connexes :

- En savoir plus sur la [Loi sur la finance alignée sur le climat](#)
- En savoir plus sur la [sénatrice Rosa Galvez](#)
- Suivre la sénatrice Rosa Galvez sur [Twitter](#) ou [Facebook](#) @SenRosaGalvez

Pour plus d'information veuillez contacter :

Stéphane Laviolette | Conseiller en stratégie politique et gestionnaire de bureau

Bureau de la sénatrice Rosa Galvez

613-614-1753 | Stephane.Laviolette@sen.parl.gc.ca